

de la Communauté de Communes  
**DE LA VALLEE D'OSSAU**  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

**DELIBERATION n°2017/66**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	28

L'An deux mille dix sept et le mardi 26 septembre à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 20 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

**Présents titulaires** : M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, COUROUAU, BARRABOURG, BARBAN, MARTIN, CARRERE, DOUX, MASONNAVE, CARREY, LABERNADIE, MOUNAUT, DUCHATEAU, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ, et Mmes BERGES, MOURTEROT, HELIP, BARRAQUE, TOUTU et MOULAT.

Mme CLAVIER donne procuration à Mme MOURTEROT  
M. VISSE donne procuration M. MARTIN  
M. COURTIE donne procuration à M. SANZ  
M. CASADEBAIG donne procuration à M. MOUNAUT

**Secrétaire de séance** : M. GARROCQ

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**RAPPORTEUR : Jean-Paul CASAUBON, Président**

**1° - CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE POUR LE SERVICE OM**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Un des trois contrats « Emploi d'Avenir », signé en 2014 pour un poste d'agent technique sur le service de collecte des OM, arrive à échéance le 30 novembre 2017. Les besoins sur ce poste étant pérennes, Monsieur le Vice-Président propose de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1er décembre 2017.

**Le rapport entendu,  
Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

**APPROUVE** la création, à compter du 1er décembre 2017, d'un emploi d'adjoint technique à temps complet pour le service OM,

**PRECISE** que les crédits suffisants sont au budget de l'exercice.



Le Président

Jean-Paul CASAUBON

